

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

### COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE (LOIRE ATLANTIQUE)

#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le sept décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Louise MOREAU et Madame Laëtitia NYS

**ABSENTS** : Madame Valérie VÉRON, Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Stéphane PIERRE et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Sophie GILLOT

-----

**DCM n°216/2022**      [Enquête publique - ouverture d'une sablière à Le Grand-Auverné - demande d'autorisation environnementale - avis](#)

Adoptée à la majorité par dix votes pour, dix abstentions (Messieurs BÉZIE, GUILLAUDEUX, LÉPICIER et MARQUIS, Mesdames ESNAULT, GODIN, HAMON, MERING, RICHARD et RIOU) et cinq votes contre (Messieurs CADIOT, FOULONNEAU et H. PLOTEAU, Mesdames GUILLET et TERRIEN)

**DCM n°217/2022**      [Tarifs communaux pour l'année 2023](#)

Adoptée à l'unanimité

**DCM n°218/2022**      [Associations - critères d'attribution des subventions pour l'année 2023](#)

Adoptée à l'unanimité

**DCM n°219/2022**      [Personnel communal - créations et suppressions de poste - modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023](#)

Adoptée à l'unanimité

**DCM n°220/2022**      [Personnel communal - protocole d'aménagement du temps de travail - modification de l'article 6.3](#)

Adoptée à l'unanimité

**DCM n°221/2022**      [Atelier municipal de BONNOEUVRE - acquisition d'un tracteur compact - marché public de fournitures - attribution](#)

Adoptée à l'unanimité

- DCM n°222/2022** Salle Pie X - démolition - marché public de travaux - attribution  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°223/2022** Services techniques - acquisition d'une remorque aspiratrice - marché public de fournitures - attribution - décision modificative numéro 005/2022 du budget 2022 de la commune  
Adoptée à la majorité par vingt-trois votes pour et deux abstentions (Monsieur MARQUIS et Madame PETITRENAUD)
- DCM n°224/2022** Salle omnisports (FREIGNÉ) - installation d'un système de désenfumage - marché public de travaux - annulation de la délibération numéro 169/2022 en date du 20 septembre 2022  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°225/2022** Bâtiment mis à disposition de l'association Cinéma Jeanne d'Arc - installation d'un compteur Linky et mise en place d'une liaison avec une coupure d'urgence - remboursement à l'association sous forme de subvention  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°226/2022** Plan Local d'Urbanisme (MAUMUSSON) - modification simplifiée numéro 1 - approbation  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°227/2022** Plan d'adressage communal - dénomination des voies du secteur de BONNOEUVRE  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°228/2022** Plan d'adressage communal - dénomination des voies du secteur de SAINT-SULPICE-DES-LANDES  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°229/2022** Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural des Pays de la Loire (SAFER) - convention relative à la surveillance, à la maîtrise foncière et à la gestion de réserves - avenant - autorisation de signature  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°230/2022** Association Résidence Les Jardins de l'Erdre - demande d'acquisition de foncier appartenant à la commune  
Adoptée à l'unanimité
- DCM n°231/2022** Cession du bien communal cadastré section E numéro 592 (116 rue des Forges - VRITZ) - signature de l'acte  
Adoptée à l'unanimité

***Liste des délibérations affichée le 15 décembre 2022***

*Conformément à la nouvelle réglementation, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, il n'est plus rédigé de compte rendu des séances du conseil municipal. Seule la liste des délibérations étudiées en séance est affichée. Les délibérations seront publiées dans leur intégralité sur le site internet de la commune.*